Offrez la culture à votre entreprise

QUATRE NIVEAUX D'ADHÉSION

Expériences exclusives

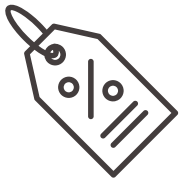

Rabais boutique et location

Entrées gratuites

Activités team building

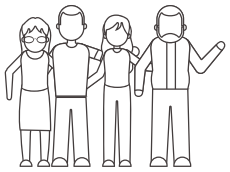

Ateliers, conférences et visites de groupe

Location d'oeuvres

MUMAQ

MUSÉE DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC

Offrez à votre entreprise un souffle nouveau en intégrant la culture au cœur de votre stratégie. Enrichir l'environnement de travail avec des expériences artistiques et culturelles stimule la créativité, favorise l'innovation et renforce la cohésion d'équipe. Que ce soit par des ateliers artistiques dans vos murs, une sortie au musée, un partenariat de location d'espace, de location d'œuvres d'art, ou de mini expositions, ces initiatives éveillent l'imagination et inspirent le changement.

Investir dans la culture, c'est investir dans l'avenir de votre entreprise, car des employés épanouis et stimulés sont la clé d'une performance exceptionnelle. Faites de votre entreprise un lieu où la culture se vit et se partage au quotidien.

Faites équipe avec votre musée à Saint-Laurent en devenant membre corporatif !

615, avenue Sainte-Croix
Arrondissement de Saint-Laurent
informations : membership@mumaq.com
www.mumaq.com

Avantages principaux	Grand maître 2000$	Maître 1000$	Compagnon 500$	Apprenti 250$
Accès gratuit en visite libre aux expositions permanentes et temporaires régulières (cartes entreprises)	16	8	4	2
Laisser-passer familial usage unique pour 2 adultes / 2 enfants à distribuer aux employés ou à vos invités (activités créatives inclues la fin de semaine)	20	10	5	2
Laisser-passer découverte à usage unique pour vos invités ou collaborateurs	20	15	10	5
Invitations à des événements exclusifs pour les membres et /ou vernissages	Oui	Oui	Oui	Oui
Réduction sur les locations d'espaces pour des événements corporatifs (sur le frais fixe de la salle seulement)	30%	20%	10%	5%
Mention de l'entreprise sur notre site web, rapport annuel sous partenaires	Avec Logo	Avec Logo	liste de membres	liste de membres
Une visite annuelle privée de la réserve des collections avec la directrice (8 personnes)	Oui	Oui	Non	Non
Rabais à notre boutique, le lieu idéal pour vos cadeaux corporatifs	15%	15%	10%	10%
Droit d'un ou une représentant·e et vote lors de l'assemblée générale annuelle	1 vote	1 vote	1 vote	1 vote
Rabais sur entrées chez nos partenaires membres – sur présentation d'une carte de membre MUMAQ	Oui	Oui	Oui	Oui

Autres avantages	Grand maître 2000$	Maître 1000$	Compagnon 500$	Apprenti 250$
Mention de votre entreprise dans nos réseaux sociaux et/ou notre infolettre : a. Accueil de nouveau membre b. Publication lorsque l'entreprise participe à une activité au musée avec ses employés ou lors d'une location	Oui Mention spéciale avec logo	Oui Mention spéciale avec logo	Oui Mention	Non
Mention dans notre rapport annuel, dans la liste des membres corporatifs	avec Logo	Catégorie Maîtres	Catégorie Compagnons	Catégorie Apprentis
Visite guidée privée gratuite du musée pour un groupe d'employés ou invités (maximum 20 personnes par groupe selon les disponibilités dans notre calendrier)	2 groupes deux fois / an	Un groupe deux fois / an	Un groupe une fois / an	Non
Rabais sur nos activité / atelier sortie sociale pour vos employés au MUMAQ – pendant les heures normales d'ouverture	Rabais de 25%	Rabais de 20%	Rabais de 15%	Rabais de 10%
Activité de réseautage des membres une fois par année	Oui	Oui	Oui	Oui
Réception de l'infolettre du musée	Oui	Oui	Oui	Oui
Valeur minimal des avantages	3040$	1625$	760$	338$

Politique d’adhésion

1 - Objectifs

A.Objectif de la politique

Cette politique vise à établir les conditions et les avantages du programme de membership corporatif du MUMAQ, destiné aux entreprises souhaitant soutenir notre institution tout en offrant des avantages culturels à leurs employés.

B.Objectifs pour les entreprises

1. S’intéresser à l’offre culturelle locale et soutenir un organisme de proximité
2. Offrir à leurs employés des activités sociales et opportunités de découvertes culturelles à proximité du lieu de travail
3. Offrir des occasions de réseautage
4. Offrir un rayonnement promotionnel
5. Développer une culture philanthropique au sein de l’entreprise pour se démarquer tant auprès de leurs employés que de leurs collègues et compétiteurs [1]

2 - Admissibilité

Le programme de membership corporatif est ouvert aux entreprises, quelle que soit leur taille, qui souhaitent s’engager dans le soutien de notre musée et de sa mission. Les admissions peuvent être refusées dans des cas de mission d’entreprise ne correspondant pas aux valeurs véhiculées par le musée.

3- Représentation aux AGA et droit de vote

Le membre corporatif est un membre associé – il peut, lors de son inscription désigner un représentant comme membre actif du musée qui aura le droit de présence aux AGA et droit de vote. Le représentant pourra être remplacé en tout temps en envoyant une lettre de créance de la nouvelle désignation.

4 – Durée et renouvellement

Le membership corporatif est valide pour une période d’un an à compter de la date d’adhésion. L’entreprise membre recevra la facture de renouvellement payable dans un délai de 30 jours pour maintenir l’adhésion.

5 – Conditions générales

A. Les avantages du membership ne peuvent être transférés à des tiers non employés de l’entreprise membre sauf pour les laisser-passer accompagnateurs qui doivent être présentés à l’entrée.

B. Le musée se réserve le droit de modifier les avantages et les conditions du programme de membership à tout moment, avec un préavis raisonnable aux membres.

6 - Résiliation

Le musée se réserve le droit de résilier un membership corporatif en cas de non-respect des conditions de cette politique ou pour toute autre raison jugée valable par la direction ou son conseil d’administration, le musée remboursera au prorata des mois écoulés dans l’année du membership.

7 - Contact

Pour toute question ou pour adhérer au programme de membership corporatif, veuillez contacter Alexandra Grebenuk Roy, responsable de la Fondation et du développement à membership@mumaq.com - Formulaire d’adhésion

[1] Philanthropie – Un outil de recrutement et de rétention, La Presse, 13 novembre 2024; Donateurs corporatifs, ou acteurs de changement, Épisode, 14 novembre 2024; Choisir la bonne cause pour son entreprise, La Presse, 13 novembre 2024.